

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 122

MONTRÉAL, LES SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 MAI 1996

4 CAHIERS - 1,97 \$ + TPS + TVQ

LIVRES

Pauline
à la page
PAGE D 1



LES ACTUALITÉS

Feu vert
à la sous-traitance
PAGE A 2



MONTRÉAL

Aéroports: Québec étale
les «lacunes» du plan d'ADM
PAGE A 3

LES ARTS

L'histoire cachée des femmes
dans le cinéma au Québec
PAGE B 1



PERSPECTIVES

Les colas dans l'espace

Depuis quelques jours, les astronautes à bord de la navette spatiale *Endeavour*, dont le Canadien Marc Garneau, procèdent à de nombreuses expériences sur la fabrication de cristaux ou l'effet de la gravité sur des mollusques. Pourtant, derrière cette apparente façade scientifique, la mission de la navette cache des intérêts commerciaux qui conditionnent de plus en plus le développement des programmes spatiaux dans le monde. La guerre des colas que Coke et Pepsi se sont livrée dans l'espace en début de semaine l'illustre de façon spectaculaire.

Lundi, alors que les astronautes d'*Endeavour* s'amusaient à manœuvrer le bras spatial canadien, les cosmonautes de la station russe *Mir* ne perdaient pas une minute à déployer dans l'espace une réplique géante du nouveau modèle de cannette de Pepsi Cola. La diffusion de cette scène a fait le tour du monde, pour le plus grand désarroi du concurrent Coke. En effet, le lendemain du coup publicitaire de Pepsi, les astronautes d'*Endeavour* ont effectué une discrète expérience financée par Coke et portant sur les performances d'un distributeur spatial de soda. L'essai a échoué, la fontaine à soda devant servir à étudier les mélanges eau-gaz en apesanteur n'ayant pas fonctionné. Finalement, jeudi soir, après des heures de travaux, le distributeur a été réparé.



Jocelyn Coulon

Si Pepsi a remporté une manche contre son plus féroce concurrent, les vrais gagnants de cette guerre du cola sont ceux qui gèrent les programmes spatiaux russe et américain. Pour vanter son produit, Pepsi a donné aux Russes un chèque de sept chiffres alors que Coke a investi plus de quatre millions de dollars pour tester son distributeur spatial dans une navette de la NASA.

Mais il n'y a pas que Coke qui paie pour la «recherche» spatiale. Des compagnies privées ont fabriqué plusieurs des laboratoires installés à bord d'*Endeavour*. De plus, 90 % des expériences scientifiques qui se déroulent dans le vaisseau auront des retombées commerciales dans des domaines aussi variés que les disques lasers, la fibre optique, les semi-conducteurs, les détecteurs infrarouges et le matériel de communications. Cette tendance à la commercialisation des vols spatiaux n'est pas nouvelle, mais elle s'accroît.

C'est que les budgets consacrés à la conquête de l'espace sont en réduction un peu partout dans le monde. Si les dépenses mondiales annuelles pour l'espace ont atteint quelque 60 milliards de dollars en 1993, elles diminuent depuis. Au Canada, le budget spatial passera de 450 millions en 1993 à 230 millions en 1998. Aux États-Unis, le Congrès, dominé par les républicains, a imposé une restructuration de la NASA qui prévoit l'élimination de milliers d'emplois et une réduction du budget de l'agence de plus de 35 % entre 1995 et 2000. À l'inverse, les coûts de l'exploration spatiale augmentent. Chaque lancement de navette entraîne une dépense d'environ 500 millions de dollars, le double du prix d'il y a dix ans. Le grand projet de construction de la station orbitale internationale *Alpha*, qui doit commencer l'an prochain, a lui aussi doublé et est maintenant estimé à quelque 40 milliards de dollars.

Devant le désengagement progressif des pouvoirs publics et l'augmentation des coûts, les grandes agences spatiales ont, depuis quelques années, revu en profondeur leurs projets. La station *Alpha* est épinglée mais les autres programmes sont bouleversés. Ainsi, les vols habités sont moins nombreux et axés sur des expériences scientifiques à connotations commerciales. Les programmes de construction de satellites militaires sont réduits alors que ceux concernant les satellites civils sont confiés au secteur privé. Un effort est fait pour réduire la masse des satellites et procéder à leur lancement grâce à des lanceurs classiques — des fusées et non la navette. Tout est entrepris pour attirer de nouvelles sources de financement. Et s'il faut pour cela faire une place à Coke et à Pepsi dans l'espace, pourquoi pas?

Il n'y a là rien de mal. Après tout, plusieurs grands événements culturels et sportifs sont commandités par le secteur privé sans que cela n'affecte la qualité des spectacles ou la performance des artistes et des athlètes. Tous y trouvent leur compte: ces événements font leurs frais alors que les commanditaires bénéficient d'une publicité inégalée auprès de millions, sinon de milliards — dans le cas des Jeux olympiques — de spectateurs. Il ne faudra donc pas se surprendre si on aperçoit un jour des astronautes en combinaisons couvertes de logos publicitaires, comme celles des coureurs automobiles.

La conquête de l'espace ne sera jamais une affaire rentable. Cette nouvelle frontière reste encore un vaste continent qu'il faut mettre en valeur grâce à des investissements à long terme. C'est une exploration qui draine d'immenses ressources humaines et matérielles que seuls les États sont en mesure de mobiliser. Avec l'appoint, de plus en plus important, du secteur privé.

Le monde municipal tire son épingle du jeu

Le lac-à-l'épaulé Québec-municipalités fait progresser la discussion sur les fusions et les relations de travail

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Pointe-du-Lac — Le gouvernement du Québec et les deux unions des municipalités sont arrivés à un consensus fragile hier sur le dossier de la fusion, au terme du lac-à-l'épaulé du monde municipal.

La question litigieuse des relations de travail dans les municipalités, à l'heure de la privatisation et du partenariat, a largement pris le dessus dans les débats entre le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, et les représentants de l'UMQ et de l'UMRCQ au cours des deux jours de ce sommet.

Au terme de discussions que M. Trudel a qualifiées de «fortes» et «viriles», les deux unions et le ministre sont convenus de saisir du dossier nul autre que le premier ministre Lucien Bouchard.

M. Trudel a promis d'organiser bientôt une rencontre

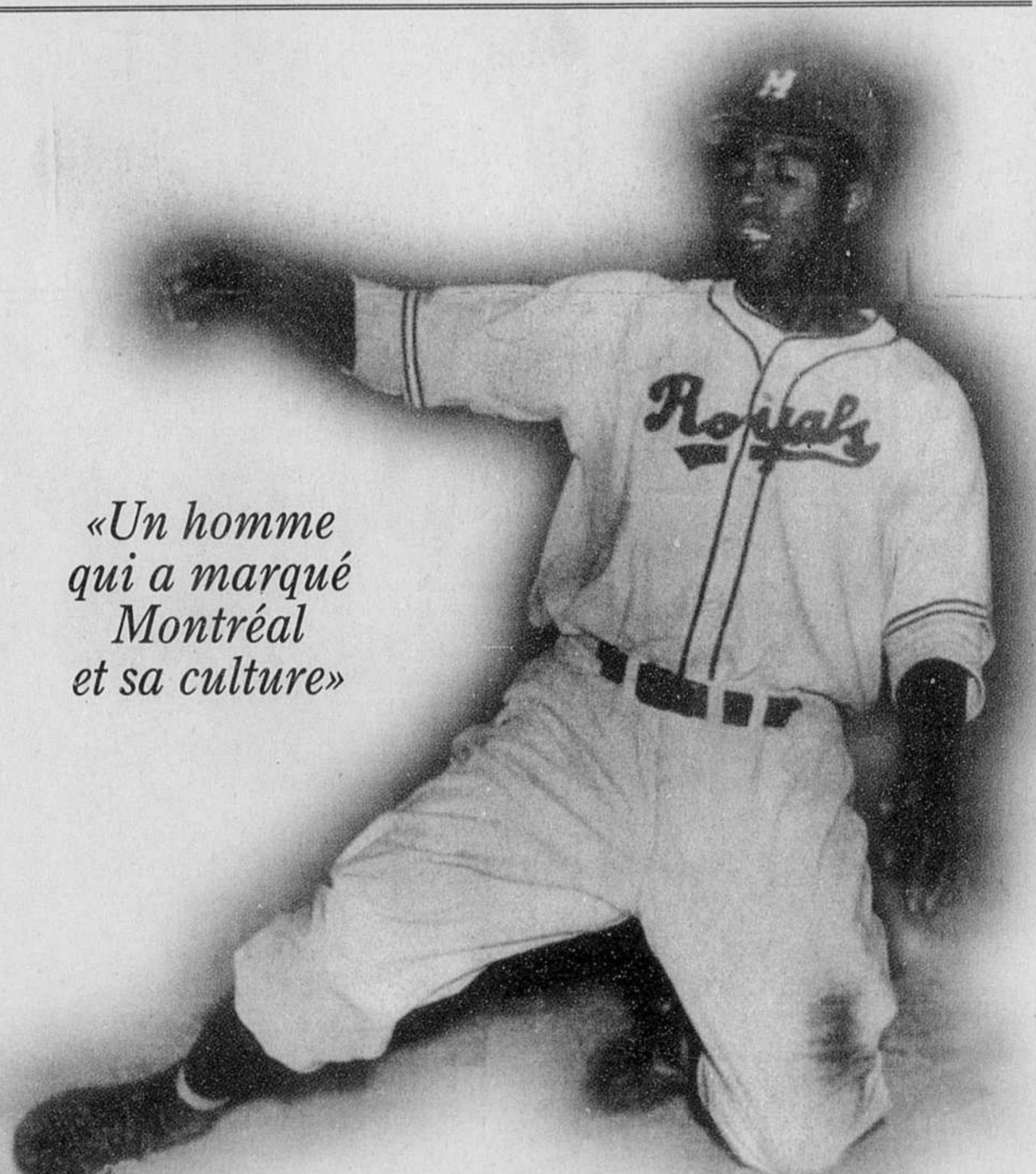
au sommet entre le président de l'UMQ, Gilles Vaillancourt, son homologue de l'UMRCQ, Jacinthe B. Simard, et le premier ministre.

Il sera surtout question des articles 45 et 46 du Code du travail — auxquels les employés municipaux tiennent mordicus — lors de cette rencontre. Pour les municipalités, les articles 45 et 46 limitent les possibilités d'offrir des services en partenariat avec le secteur privé.

«Nous avons tellement convaincu le ministre de nos difficultés que notre ministre va maintenant s'adresser directement à M. Bouchard», s'est réjoui Gilles Vaillancourt, président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, qui a déjà réclamé l'intervention de Québec pour l'aider à mater les cols bleus, s'est également montré satisfait de progrès

VOIR PAGE A 12: ÉPINGLE



«Un homme qui a marqué Montréal et sa culture»

Le fier Jackie Robinson

Il y a 50 ans, il devenait le premier joueur de race noire de l'histoire du baseball majeur

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Été 1946. Match après match, les Royals de Montréal, une équipe de la Ligue internationale de baseball, attirent des foules de plus de 20 000 curieux — un score qui fait rougir d'envie les Expos, la première équipe de l'histoire du baseball à être dirigée par un hispanophone, Felipe Alou — qui viennent voir la sensation de l'heure, Jackie Robinson. Le premier joueur de race noire à signer un contrat avec une équipe de baseball majeur allait cet été-là mener son équipe au championnat de la Ligue.

Lors d'un match de juillet, un mécanicien de descendance afro-américaine de Saint-Henri amène son fils de 12 ans au stade de la rue de Lorimier pour la première fois de sa vie. Il faut se souvenir que des gens de race noire à Montréal, en 1946, il y en avait peut-être 10 000 ou 20 000.

Les spectateurs regardent souvent en leur direction lorsque Jackie Robinson, qui fut avant

tout un joueur d'avant-champ, fait des bons coups, plusieurs cette journée-là. Le garçonnet est heureux; c'est un sportif, il joue lui-même au basket et au baseball. À la fin du match, un spectateur francophone s'approche du père en posant la main sur la tête du fils.

«On aura peut-être un jour un autre Jackie Robinson ici à Montréal!» L'homme n'avait pas tort, mais il ne se doutait pas que l'adolescent allait briller sur plusieurs scènes internationales, non pas comme athlète, mais en tant que pianiste. Son nom est Oliver Jones.

«À 12 ans, se rappelle le réputé musicien de jazz, je ne comprenais rien à l'importance de la présence de Jackie Robinson dans une équipe de baseball professionnel. Je n'étais même pas certain que mon père comprenait quoi que ce soit à ce sport. Mais je n'oublierai jamais le regard qu'il avait ce jour-là: c'était le regard d'un homme fier de sa race. Je suis heureux d'avoir partagé ce moment



Le pianiste Oliver Jones: «L'occasion de rêver.»

VOIR PAGE A 12: JEURIE

FORMES



Construire sur des ruines

Quand les canons se taisent, faut-il laisser les bulldozers détruire ce qui a été épargné? C'est la question qui se pose dans des villes comme Sarajevo, Beyrouth et Grozny. Le premier réflexe a toujours été d'effacer toute trace de combats. Mais cette politique de la table rase est aujourd'hui contestée.

À lire en page D 10

Le fisc figrole ses méthodes de soustraction

Québec recouvrera ses créances à même ce qu'il doit aux citoyens

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le projet de loi 36, présenté le 15 mai à l'Assemblée nationale, instaure un système de compensation obligatoire destiné à faciliter pour le gouvernement le recouvrement des dettes contractées à son égard par des citoyens et des entreprises, quelle que soit la nature de la dette.

L'instauration de la compensation obligatoire nécessiterait l'assouplissement des règles relatives à la protection des renseignements personnels pour faciliter l'échange de renseignements entre ministères.

Le projet de loi prévoit d'ailleurs que cette procédure de compensation échappe à l'application de certains des garde-fous instaurés par la Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels pour protéger la vie privée des citoyens. Ce système permettra au contrôleur des finances de retenir un paiement dû à une personne ou une entreprise par un ministère, un organisme public, une commission scolaire ou un hôpital, si cette personne a une dette envers un ministère ou un organisme du gouvernement.

Le paiement, au lieu d'être versé à la personne ou l'entreprise concernée, serait versé au fonds consolidé du gouvernement en guise de remboursement de la dette.

Donnons un exemple: un peintre est embauché par un hôpital pour repeindre les murs des chambres. L'hôpital doit lui verser un premier paiement de 1000 \$. L'hôpital

VOIR PAGE A 12: FISC

Qui Pierre Gang

Le cinéaste québécois est allé «faire le cute» à Cannes, son Sous-sol sous le bras

MARTIN BILODEAU

Il rentre de Cannes, où son premier long métrage, *Sous-sol*, était présenté dans le cadre de la Semaine de la critique. Et des critiques, il en a eu: «surtout des bonnes», dit-il, faisant référence aux compliments de *L'Humanité* et de *Variety*. Mais *Le Monde*, avec quelques phrases incendiaires, a laissé quelques cicatrices dans la mémoire de Pierre Gang: «C'est pas cool, Cannes. C'est dur. T'es fier d'être là parce que t'as un film à offrir, mais la partie n'est pas gagnée d'avance.» Attablé devant ce gars sympathique et volubile, force est de constater que Pierre Gang n'a pas encore la diplomatie prudente des vieux routiers. Qu'en restera-t-il après le deuxième film qu'on lui souhaite de tourner prochainement?

Entre-temps, *Sous-sol* distille un lourd malentendu psycho-sexuel: «Mon film parle de sexualité et de mort. Dans un sous-sol, tu ne peux pas t'épanouir; tu es sous terre, au niveau des morts.» Celui qui n'a jamais lu Freud

VOIR PAGE A 12: GANG



PHOTO JACQUES GRENIER

Gang: «Dans un sous-sol, tu ne peux pas t'épanouir.»

INDEX

- AgendaB10
- Les ArtsC1
- Avis publicsC9
- ClasséesC10
- ÉconomieC1
- ÉditorialA10
- Le mondeA8
- Mots croisésC10
- Les sportsC12

MÉTÉO



Montréal
Ensoleillé. Max: 18.
Dimanche: ciel
variable. Max: 17



Québec
Ensoleillé. Max: 14.
Dimanche: ciel
variable. Max: 16

Détails en C 4

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

FISC

SUITE DE LA PAGE 1

devra aviser le contrôleur des finances qu'un paiement de 1000 \$ doit être fait à M. X. Le contrôleur vérifiera si M. X a, envers l'un des ministères du gouvernement, une dette à rembourser en comparant les fichiers informatiques. Si ce peintre doit 500 \$ au ministère de l'Éducation, le contrôleur des finances émettra à M. X un chèque de 500 \$ seulement et gardera les autres 500 \$ en remboursement de sa dette.

Le contrôleur des finances pourra retenir les paiements dus à des citoyens ou des entreprises par tous les ministères et les organismes publics, y compris les commissions scolaires et les établissements du réseau de la santé. Mais cet argent ne pourra servir qu'à rembourser des créances aux ministères et aux organismes. On ne pourra pas utiliser le système de compensation pour rembourser une créance à une commission scolaire, un hôpital ou une société d'État.

Les dettes envers la Régie des rentes, la CSST ou la Société d'assurance-automobile ne seront pas sujettes à la compensation gouvernementale, pas plus que celles envers une municipalité. Le gouvernement pourra décider par décret de soustraire certaines créances à la procédure de compensation. Selon les informations obtenues au ministère des Finances, pour être soumise à la compensation gouvernementale, une créance devra avoir fait l'objet des modalités habituelles de recouvrement. Ce n'est, en fait, que si une personne a fait défaut de payer son dû et n'a pas tenu compte des avis répétés qui lui sont parvenus que sa dette pourra être soumise à la compensation.

Avant d'en arriver là, le ministre créancier devra aviser le débiteur qu'à compter de telle date, s'il n'a pas remboursé sa dette, celle-ci pourra faire l'objet d'une compensation gouvernementale. C'est le ministre concerné qui décidera si une dette peut faire l'objet d'une compensation. Le ministre concerné devra alors informer le contrôleur des finances qu'il a une créance à soumettre à la compensation gouvernementale et transmettre au contrôleur les renseignements qui permettent d'identifier la personne concernée ainsi que le montant qui est dû. Le contrôleur va inscrire ces informations, qu'il recevra quotidiennement de l'ensemble des ministères, dans un registre dédié à cette fin et protégé par des règles de confidentialité.

Une fois en possession de ces renseignements, le contrôleur devra, avant d'autoriser l'émission d'un chèque à qui que ce soit, vérifier si cette personne apparaît au registre des créances soumises à la compensation. Le contrôleur des finances exécute environ 25 millions de transactions chaque année.

Pour faire cette comparaison, le contrôleur des finances va coupler ou appier les fichiers automatiquement par ordinateur. Pour réaliser ce couplage de fichiers, il devra utiliser un numéro d'identification commun aux registres du contrôleur et à ceux des ministères concernés. Par exemple, on pourrait utiliser le numéro d'assurance sociale. Le débiteur devra avoir été informé du numéro d'appariement qui sera utilisé avant qu'il puisse être utilisé.

L'objectif de ce mécanisme est d'améliorer le recouvrement des dettes à l'égard du gouvernement à un coût moindre. Dans bien des cas, cette procédure permettra de recouvrer de petits montants dont le recouvrement par des moyens traditionnels coûterait plus cher que la valeur du montant à récupérer.

La cause impliquant Brian Mulroney

La Cour d'appel dit non à Ottawa

PRESSE CANADIENNE

Le chemin est maintenant libre pour que la justice puisse suivre son cours dans la cause opposant Brian Mulroney au gouvernement fédéral à qui il réclame 50 millions pour atteinte à sa réputation.

Le juge Marie Deschamps de la Cour d'appel du Québec a en effet refusé hier d'accorder davantage de temps à Ottawa — jusqu'en janvier prochain — pour produire sa défense, estimant que les raisons invoquées n'étaient pas assez convaincantes. Cela signifiait que le gouvernement était tenu de faire état de sa défense hier après-midi.

«Je crois que la décision, à mon avis, était la seule qui pouvait être prise», a déclaré Gerald Tremblay, l'avo-

cat de M. Mulroney, après que l'appel eut été rejeté.

«M. Mulroney veut tout simplement que les choses suivent leur cours», a dit Me Tremblay.

Aucune date n'a été fixée pour l'audition de la poursuite de M. Mulroney. La cause en est actuellement au stade de l'examen au préalable, au cours duquel les deux parties étudient leurs preuves respectives.

La défense du gouvernement comprend des déclarations selon lesquelles on avait pris toutes les précautions nécessaires pour que les allégations demeurent confidentielles et que M. Mulroney avait «grandement exagéré» en soutenant que sa réputation avait subi un préjudice irréparable.

C'était la deuxième fois cette se-

maine que le gouvernement fédéral échouait devant les tribunaux dans sa tentative d'obtenir un délai pour la production de sa défense.

Pour justifier leur requête, les autorités fédérales affirmaient que l'enquête de la GRC sur cette affaire risquait d'être compromise.

On croit qu'il s'agit du premier procès dans lequel est impliqué un ancien premier ministre au Canada.

M. Mulroney a intenté sa poursuite contre le gouvernement fédéral en novembre dernier, soutenant que la GRC et le ministère de la Justice avaient porté atteinte à sa réputation en affirmant dans des documents internes qu'il avait participé en 1988 à une combine pour obtenir des pots-de-vin à la suite de l'achat de 34 appareils Airbus par Air Canada.

Black achète la part de Power dans Southam

Multipliant les acquisitions depuis quelques semaines, Hollinger, le holding de Conrad Black, a effectué un geste spectaculaire en soirée hier en annonçant avoir acheté la participation de Power Corp. dans Southam. Ce faisant la participation de Hollinger dans Southam passe à 41 % et Conrad Black n'a pas caché son intention de la faire passer à plus de 50 % tout en voulant obtenir le contrôle du conseil d'administration. Southam est le plus important groupe de presse au Canada. Il publie, notamment, 20 quotidiens au pays, dont *The Gazette*, *Ottawa Citizen*, *Calgary Herald*, *Edmonton Journal* et *Vancouver Sun*. Hollinger, pour sa part, se retrouve à la tête de 24 quotidiens au pays, 29 hebdomadaires et des dizaines de magazines au Canada et en Australie. Il possède également une participation minoritaire dans *The Financial Post* et des positions de contrôle dans *The London Telegraph*, *The Chicago Sun-Times* et dans *Jerusalem Post*. Le bras québécois de Hollinger, Unimédia, est éditeur des quotidiens *Le Soleil* (Québec), *Le Droit* (Ottawa) et *Le Quotidien* (Chicoutimi), en plus d'éditer 16 périodiques francophones.

ÉPINGLE «C'est un couteau sur la gorge»

SUITE DE LA PAGE 1

réalisés au chapitre des relations de travail. «On s'est rendus plus loin», a-t-il dit.

Pour le ministre Trudel, il n'est cependant pas question d'abolir ces articles mais peut-être d'y apporter des modifications.

Fusions et frictions

Le consensus entre Québec et les municipalités a cependant frôlé l'éclatement quand est venu le temps de discuter des fusions municipales, ou encore de «consolidation des communautés locales», pour reprendre l'expression du ministre Trudel.

«Nous avons négocié jusqu'à la dernière minute», a lancé Jacinthe B. Simard, présidente de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ).

Mme Simard se montre favorable aux regroupements volontaires. Elle estime cependant que les fusions ne sont pas essentielles à la décentralisation. «Si des municipalités ne voient pas d'intérêt à la fusion, elle ne devront pas être pénalisées, a-t-elle averti. On croit que l'autonomie municipale doit être respectée.»

Pour sa part, M. Trudel a réitéré son engagement à ne pas imposer les fusions. Il a cependant fait miroiter des incitatifs financiers pour les municipalités qui choisiraient de se regrouper d'ici le 1^{er} janvier 1999.

Pour Mme Simard, il est inconcevable de mettre une date butoir pour les fusions. «C'est un couteau sur la gorge», déplore-t-elle.

Le ministre doit rendre publique la carte des fusion jeudi prochain. Selon des rumeurs persistantes, il proposerait dans un premier temps le regroupement volontaire d'en-

viron 400 des 1500 municipalités au Québec.

«Le nombre idéal, c'est le nombre que les communautés concernées vont décider après discussions», a-t-il dit hier au terme du lac-à-l'épaulé, une rencontre de deux jours qui s'est déroulée à huis clos, à Pointe-du-Lac, près de Trois-Rivières.

«Nous travaillons avec des communautés humaines, a précisé M. Trudel. Nous ne travaillons pas à partir d'une mécanique ou d'une mathématique [...]. On travaille avec des citoyens et c'est le respect de ces gens dans les communautés de base dont nous voulons d'abord tenir compte.»

Pour M. Trudel, fusion rime avec économies. Il juge les regroupements essentiels afin d'offrir aux citoyens les meilleurs services à un meilleur coût.

Victoire pour les municipalités

L'UMQ et l'UMRCQ ont par ailleurs obtenu un gain considérable en reprenant le contrôle de la taxe exclusive municipale sur les communications, le gaz et l'électricité (TGE).

Les municipalités touchent cette taxe qui accumule des revenus d'au moins 350 millions de dollars par année. Le budget présenté récemment par le ministre des Finances, Bernard Landry, a eu pour effet de faire une ponction de 46 millions dans ce fonds.

Dans sa forme actuelle, le projet de loi 135 permettrait justement à Québec d'agir ainsi sans avoir obtenu l'aval du monde municipal. Il a été convenu à la Table Québec-municipalités de modifier ce projet de loi, «de façon à refléter ce qui est par entente que nous interviendrons dorénavant», a indiqué M. Trudel.

Gilles Vaillancourt, président de l'UMQ, s'est montré fort satisfait d'avoir fait reculer le ministre sur la question

de la TGE. «Nous devons souligner la satisfaction que nous éprouvons d'avoir conclu cette entente avec le ministre puisque nous reprenons le contrôle de cette taxe», a-t-il dit.

Rémy Trudel devra maintenant convaincre le conseil des ministres du bien-fondé de sa démarche. Les modifications au projet de loi 135 qu'il propose feront en sorte que Québec ne pourra plus s'approprier, en tout ou en partie, la TGE sans l'accord préalable de l'UMQ et l'UMRCQ.

Les MRC recevront par ailleurs, avec l'accord des deux unions, une somme de trois millions puisée à même la TGE pour assurer leur fonctionnement.

Décentralisation à la carte

Au chapitre de la décentralisation, le ministre a annoncé que cette opération souhaitée par le gouvernement ne pourra se faire qu'à partir des préoccupations de la base, c'est-à-dire du monde municipal.

«Cela signifie, a-t-il dit, qu'il appartiendra aux municipalités de déterminer quels pouvoirs elles souhaitent obtenir.»

De façon générale, les représentants de la Table Québec-municipalités ont dressé un bilan positif de ce lac-à-l'épaulé attendu de longue date.

«C'est une rencontre a donné lieu à de très bons échanges», a dit M. Trudel, heureux d'avoir franchi de «nouvelles étapes qui ne sont pas terminales».

«Tout n'est pas complètement réalisé de façon définitive, a-t-il affirmé, mais nous avons réussi à établir des lignes directrices sur un très grand nombre de sujets et d'éléments qui nous préoccupent au gouvernement du Québec.»

GANG «J'ai écrit mon scénario bien avant qu'il fasse Léolo»

SUITE DE LA PAGE 1

se réjouit des fortes connotations œdipiennes de son film mais avoue en même temps ne pas être parti de ce fait précis: «J'ai écrit cette scène très freudienne sans savoir que ça deviendrait le sujet de mon film, pour lequel j'ai d'abord imaginé un décor.» Un décor composé presque exclusivement d'un appartement dans le sous-sol d'un immeuble montréalais et d'un cimetière de l'autre côté de la rue. Le lieu et ses balises fixés, Gang a enfin brodé l'histoire et inséré des personnages dans un univers qu'il a voulu tissé de métaphores.

Un univers dominé par le personnage de René (Richard Moffat), un gamin de 11 ans qui, à l'aube de l'Exposition universelle de Montréal, en 1967, aperçoit accidentellement ses parents en pleins ébats sexuels. Au matin, le père (Daniel Gadouas) est découvert mort dans son lit, aux côtés d'une mère éplorée, jouée par

l'excellente Louise Portal, judicieusement prénommée Reine dans le film. René reste cependant convaincu qu'il a été, la veille, témoin d'une mise à mort. Dès lors, il refuse de grandir, de glisser vers l'âge adulte. Les amants successifs de sa mère (dont Roch, joué par Patrice Godin), les épivardages de son frère et de sa sœur, l'affection qu'il éprouve pour sa voisine apparemment pure (Isabelle Pasco) le confortent dans sa volonté de résister à l'emprise du temps.

Inscrit dans ce passé récent avec force détails, le récit épouse le regard du gamin, qui d'ailleurs pourrait être le fils ou le petit frère de Pierre Gang tellement leur ressemblance physique est saisissante: «Je me suis reconnu en lui», explique-t-il, sachant sans doute que cet alter ego entretient un malentendu quant à la nature autobiographique du récit: «Mon film n'est pas autobiographique dans son histoire mais il l'est dans son cadre et dans son émo-

tion», résume celui qui a vécu 12 ans dans le sous-sol d'un immeuble à appartements.

Sous-sol parle de mort, de la mort dans l'âme comme de la mort physique. Cette mort est suggérée, mythifiée, pendant que la sexualité libérée des personnages qui gravitent autour de René l'enserme peu à peu comme un étou: «Ce récit ne pourrait pas avoir lieu aujourd'hui, où les enfants sont beaucoup plus à l'aise avec les questions d'ordre sexuel; aussi, ils sont entourés de photos de Madonna, d'images explicites qui inondent la télévision», explique le cinéaste contemporain du petit René.

Tout en enclavant son histoire entre deux repères historiques très fortement inscrits dans la mémoire collective des Québécois (Expo 67 et les Olympiques de 1976), Pierre Gang a paradoxalement brouillé les pistes temporelles: «Je voulais illustrer le blocage psychologique de René par la métaphore du corps figé

dans le temps», explique-t-il. La littérature onirique sud-américaine, notamment celle de Gabriel García Márquez, l'aurait inspiré dans la mise en place de ce climat surréaliste, auquel contribue par ailleurs l'étrange rajeunissement de Reine qui, d'épouse aigrie, devient avec le temps une maîtresse épanouie, rajeunie.

Des influences, des références, on en retrouve dans le film de Pierre Gang, qui dit pourtant ne pas aimer les citations. Bien qu'amoureux fidèle du cinéma de John Cassavetes, c'est *Toto le héros*, de Jaco Van Dormael, et *Distant Voices, Still Lives*, de Terrence Davies, qu'il a pris pour modèles. Pour la sensibilité des regards d'enfants posés sur le monde qui les entoure, pour l'imaginaire. Que l'on compare son cinéma à celui de Jean-Claude Lauzon — à cause, notamment, de l'obsession de son personnage central et du climat paranoïaque dans lequel baigne son film — ne le flatte pas du tout: «Je trouve le cinéma de Lauzon trop

plastique», dit-il avant de clore sur le sujet en disant: «De toute façon, j'ai écrit mon scénario bien avant qu'il fasse *Léolo*.»

À écouter Pierre Gang, on devine qu'il éprouve des sentiments plus vifs, des affinités plus électives avec les acteurs qu'avec ses homologues cinéastes. Sa direction d'acteurs, très subtile dans *J'te demande pas le ciel*, son court métrage précédent, témoigne ici d'une véritable poigne de fer. Ce Pierre Gang se décrit comme quelqu'un d'exigeant. Sa passion pour les comédiens, qu'il aime intuitifs avant tout, il l'a vécue, comblée, auprès de Louise Portal: «J'ai écrit le personnage pour elle; c'était très gêné de sa part de s'abandonner au rôle comme elle l'a fait» — un rôle qui aurait aussi bien pu convenir à Gena Rowlands, que Pierre Gang admire beaucoup et aimerait diriger dans un de ses films.

«Le petit m'a demandé plus de travail. J'ai eu peur, au départ, parce qu'il n'avait pas d'expérience de co-

médien. Mais sa grande intelligence compense largement», de même que la contribution de la comédienne Joanne-Marie Tremblay, qui a suivi le jeune Moffat pendant tout le tournage, répétant quotidiennement avec lui les scènes du lendemain.

Pierre Gang veut continuer à faire du cinéma. Il a travaillé à la télévision (il a réalisé *La Ruée vers l'art*) et avoue ne pas être trop pressé d'y retourner. «J'aimerais cependant faire des publicités [pour vivre], ou peut-être une miniserie [pour tourner]. Car il faut tourner pour être bon. J'ai 38 ans et je ne trouve pas ça jeune.» Pierre Gang évoque, avec une envie pas du tout cachée, des cinéastes comme André Téchiné ou Atom Egoyan, qui parviennent à faire un film tous les deux ou trois ans. «Ça, au Québec, c'est différent. Il faut mettre du temps avant de tourner un film. C'est bien beau d'aller faire le *cute* à Cannes, mais ça ne me rapporte pas nécessairement des contrats instantanés.»

JACKIE Montréal était «à l'avant-garde dans le domaine des relations interethniques»

SUITE DE LA PAGE 1

avec lui.» Avec le recul, Oliver Jones croit, comme plusieurs, que Montréal a joué un rôle important dans la reconnaissance des droits civiques des athlètes noirs en Amérique du Nord. L'accueil de Jackie Robinson et de sa famille dans la métropole québécoise représentait un pas important vers ce qui allait devenir le mouvement d'émancipation des Noirs américains dans les années 60.

«Jackie Robinson était notre idole, dit-il. Un peu plus tard en 1946, je l'ai rencontré dans la rue avec des copains. Il m'a serré la main. Quelqu'un a pris une photo, mais je ne l'ai plus. C'était un grand athlète qui a donné à plusieurs jeunes hommes noirs l'occasion de rêver. Il nous a montré qu'il fallait tenter notre chance et avoir des buts dans la vie.»

Un homme qui ne manque pas de buts dans la vie, c'est Abe Limonchik, le président du comité organisateur du 50^e anniversaire de la venue de Jackie Robinson à Montréal. Conseiller du RCM de 1982 à 1994, militant en faveur de l'implantation du TGV au Québec, ce fils d'immigrants ukrainiens avait 13 ans à l'époque des Royaux.

«J'étais très sportif et j'allais assister aux matchs dans les bleachers parce que c'était gratuit. J'avoue qu'il m'arrivait de manquer l'école à l'occasion. Tout le monde ne

comprenait pas l'enjeu en 1946, mais Jackie Robinson faisait l'unanimité chez les amateurs de baseball. Sa venue à Montréal a marqué la ville et sa culture. Cela démontre que nous étions à l'avant-garde dans le domaine des relations interethniques. Depuis longtemps, Montréal est une ville ouverte sur le monde.»

Selon Oliver Jones, le sport et la musique ont toujours représenté des éléments unificateurs dans la culture montréalaise.

«Il y avait parfois des préjugés au niveau individuel, mais les Noirs canadiens ont toujours eu plus de possibilités que ceux qui vivaient aux États-Unis. C'était très difficile aussi pour les Canadiens français à l'époque.»

À bras ouverts

Jeudi, Rachel Robinson, la veuve de Jackie, se disait heureuse d'être de retour «chez elle» à Montréal, «une ville où l'on se sentait en sécurité, qui nous a toujours traités avec respect et qui nous a accueillis à bras ouverts». Mais la présidente de la Fondation Jackie Robinson, qui attribue des bourses à de jeunes Afro-Américains dans le but de les aider à terminer leurs études, évite la complaisance.

«Montréal était la ville idéale pour nous en 1946, permettant à Jackie de se concentrer sur le baseball et de devenir le joueur qu'il est devenu. Mais il y a encore des problèmes d'injustice 50 ans plus tard. Il faut considérer

le présent sans cynisme, ni pessimisme, mais en se retroussant les manches parce qu'il y a beaucoup de chemin à faire. Garder l'esprit de Jackie vivant, c'est l'utiliser à bon escient et agir.»

Après l'hommage de la Ville de Montréal jeudi et celui des Expos hier, l'UQAM et l'Université Concordia présentent aujourd'hui le symposium Jackie Robinson. Un professeur américain viendra discuter de l'héritage laissé par Jackie Robinson, mais on pourra également entendre des communications sur la discrimination, l'égalité et les lois, ainsi que des témoignages sur le racisme dans les sports et dans les affaires.

«Le combat pour la démocratie et l'égalité n'est jamais terminé, explique le conseiller de la CUM en matière de relations interculturelles et interraciales qui prendra la parole au symposium, Linton Garner. Montréal a beaucoup changé au cours des dix dernières années en recevant de plus en plus de communautés culturelles sur son territoire.»

Selon lui, la discrimination à Montréal depuis 1946 s'est déplacée de l'individuel à l'institutionnel. «Les dirigeants ont été dépassés par la venue massive des immigrants. Notre défi, comme société, est maintenant de donner l'exemple, d'établir des programmes et de trouver des leaders politiques représentatifs. En un mot, démontrer le dynamisme de la diversité. Montréal en a besoin.»



PHOTO JACQUES NADREAU
Rachel Robinson, la veuve de Jackie: «Garder l'esprit de Jackie vivant, c'est l'utiliser à bon escient et agir.»

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphones suivants
sont valables pour le service
de livraison par camelot et
pour les abonnements postaux.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559

LE DEVOIR

LES SPORTS

S O C C E R

L'Impact remporte son match inaugural à domicile

PRESSE CANADIENNE

L'Impact a remporté son match inaugural à domicile au compte de 2-0 contre le Fever de New York, hier, devant environ 4000 personnes au Centre Claude-Robillard.

Le Fever a amorcé le match de façon très agressive et l'arbitre Eric Roy n'a pas tardé à sévir. En effet, le Fever s'est retrouvé à court de deux joueurs dès la 24e minute de jeu.

L'attaquant Bobby Newman a été expulsé après avoir rudoyé le gardien Paola Ceccarelli. Newman a profité d'une des sorties de Ceccarelli pour l'atteindre à l'arcade sourcilière.

Après avoir retrouvé ses esprits, Ceccarelli a été solide pour enregis-

trer son neuvième jeu blanc dans l'uniforme de l'Impact.

Nick DeSantis a finalement ouvert la marque à la 51e minute avec un tir à ras de terre du haut de la surface de réparation qui a battu le gardien Peter Zaratin à sa droite. Avec six minutes à écouler, Eddy Berdusco a assuré la victoire aux Montréalais grâce à son premier but dans l'uniforme de l'Impact. Berdusco est arrivé dans la mêlée à la 65e minute de jeu pour remplacer le milieu de terrain Marcel Badescu.

L'Impact porte donc sa fiche à deux victoires contre aucune défaite et il disputera sa prochaine rencontre le dimanche 2 juin à Montréal face aux Sounders de Seattle, une équipe qu'il n'a jamais battu.

Victoire décisive de la Floride

Le match prend fin sur une bagarre quasi générale

FRANCOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Miami — À cinq reprises, les rats ont fait leur apparition sur la glace du Miami Arena. C'est ce qu'il a fallu aux partisans des Panthers pour souligner l'éclatante victoire de 5-2 que la Floride a remportée face aux Penguins de Pittsburgh, hier soir, dans le troisième match de la finale de l'Association Est.

Les Panthers détiennent une avance de 2-1 dans cette série qui se poursuivra dimanche après-midi, à Miami.

Contrairement à ce qui a été annoncé, les Panthers n'ont pas craint

d'attaquer. La preuve: ils ont complété la rencontre en ayant dirigé 61 tirs au filet de Tom Barrasso. Il faut dire que le marqueur officiel a été très généreux. Mais quand même.

Stu Barnes a couronné les efforts des Panthers en inscrivant deux buts tôt en troisième période. Alors que la marque était égale 2-2, le petit joueur de centre a marqué d'un tir dans la lucarne lors d'un avantage numérique à 0:50. Jusque-là, l'attaque à cinq des Panthers avait été tenue en échec en sept occasions. Barnes a ajouté un second but à 4:55 quand la rondelle a dépassé lentement la ligne rouge. Gord Murphy a complété à 7:37.

Ray Sheppard et Radek Dvorak ont inscrit les autres buts des Panthers. Bryan Smolinski et Petr Nedved ont été les seuls à déjouer John Vanbiesbroek.

Cette victoire va assurément donner confiance aux Panthers, une équipe qui ne cesse de surprendre depuis le début des séries. Quant aux Penguins, ils n'ont que 36 heures pour préparer un autre plan de match.

Le match s'est terminé dans le tumulte alors qu'une bagarre quasi générale a éclaté après le son de la sirène. Même les gardiens en sont presque venus aux coups. Voilà qui annonce bien pur le reste de la série.

Panthers 5, Penguins 2

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Jeu
 Philadelphie 5 San Diego 7
 Cincinnati 7 Colorado 5

Hier
 Atlanta 5 Pittsburgh 3
 St. Louis en Floride
 San Diego 13 New York 1
 Los Angeles 5 Montréal 4
 Chicago à Houston
 Cincinnati au Colorado
 Philadelphie à San Francisco

Aujourd'hui
 San Diego (Ashby 5-2)
 à New York (Wilson 1-4), 13h40.
 Philadelphie (Williams 0-3)
 à San Francisco (Gardner 5-1), 16h05.
 Atlanta (Avery 5-3)
 à Pittsburgh (Wagner 4-4), 19h05.
 St. Louis (Andy Benes 1-7)
 en Floride (Rizzo 3-4), 19h05.
 Los Angeles (Martinez 2-0)
 à Montréal (Cormier 2-2), 19h35.
 Chicago (Navarro 2-5)
 à Houston (Drabek 1-4), 20h05.
 Cincinnati (Burba 0-5)
 au Colorado (Reynoso 3-3), 20h05.

Dimanche
 Los Angeles à Montréal, 13h35.
 St. Louis en Floride, 13h35.
 Atlanta à Pittsburgh, 13h35.
 San Diego à New York, 13h40.
 Chicago à Houston, 14h35.
 Cincinnati au Colorado, 15h05.
 Philadelphie à San Francisco, 16h05.

(Parties d'hier non comprises)

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	30	16	.652	—
x-Montréal	29	18	.617	1 1/2
Florida	24	24	.500	7
Philadelphie	22	23	.489	7 1/2
New York	19	26	.422	10 1/2

Section Centrale

	G	P	Moy.	Diff.
Houston	22	26	.458	—
Chicago	21	26	.447	1/2
St. Louis	20	26	.435	1
Cincinnati	18	24	.429	1 1/2
Pittsburgh	18	28	.391	3

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
San Diego	29	18	.617	—
San Francisco	24	21	.533	4
Los Angeles	24	24	.500	5 1/2
Colorado	22	22	.500	5 1/2

LIGUE AMÉRICAINNE

Jeu
 Oakland 3 New York 4
 Seattle 4 Boston 11
 Milwaukee 1 Cleveland 5
 Minnesota 4 Toronto 5 (10 m)
 Texas 2 Kansas City 4

Hier
 Cleveland 6 Detroit 3
 Oakland 4 Baltimore 5 (10 m)
 Minnesota 4 Toronto 0
 Milwaukee 3 Chicago 4
 Texas 0 Kansas City 8
 Boston en Californie
 New York à Seattle

Aujourd'hui
 Minnesota (Rodriguez 3-5)
 à Toronto (Hentgen 4-4), 13h05.
 Cleveland (Nagy 7-1)
 à Detroit (Lira 3-3), 13h15.
 Oakland (Johns 3-5)
 à Baltimore (Wells 3-3), 13h35.
 Milwaukee (Bones 3-6)
 à Chicago (Alvarez 4-3), 19h05.
 Texas (Helling 0-1)
 à Kansas City (Haney 3-4), 20h05.
 Boston (Gordon 3-2)
 en Californie (Williams 0-1), 22h05.
 New York (Wickman 3-1)
 à Seattle (Mehart 1-2), 22h05.

Dimanche
 Minnesota à Toronto, 13h05.
 Cleveland à Detroit, 13h15.
 Oakland à Baltimore, 13h35.
 Milwaukee à Chicago, 14h05.
 Texas à Kansas City, 14h35.
 Boston en Californie, 16h05.
 New York à Seattle, 20h05.

(Parties d'hier non comprises)

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
New York	26	17	.605	—
Baltimore	25	19	.568	1 1/2
Toronto	21	25	.457	6 1/2
Boston	18	26	.409	8 1/2
Detroit	12	35	.255	16 1/2

Section Centrale

	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	30	14	.682	—
x-Chicago	26	18	.591	4
Milwaukee	22	22	.500	8
Kansas City	22	26	.458	10
Minnesota	19	26	.422	11 1/2

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Texas	28	18	.609	—
Seattle	24	21	.533	3 1/2
Californie	21	24	.467	6 1/2
Oakland	21	24	.467	6 1/2

LES EXPOS

(Partie d'hier non comprise)

Au bâton

	AB	PC	CS	PP	C	BV	M.
Moises Alou	172	28	44	30	8	3	256
Shane Andrews	98	12	23	16	3	2	235
Darrin Fletcher	126	17	34	27	5	0	270
Cliff Floyd	23	2	3	2	0	2	130
Mark Grudzielanek	214	44	73	23	5	7	341
Mike Lansing	180	35	57	13	2	9	317
Sherman Obando	84	10	19	11	3	0	226
Henry Rodriguez	166	33	55	51	17	1	331
F.P. Santangelo	97	12	27	14	1	1	278
David Segui	148	24	49	26	5	0	331
Dave Silvestri	80	11	20	9	0	1	250
Tim Spahr	17	2	0	0	0	0	1000
Andy Stankiewicz	21	5	6	2	0	0	286
Lenny Webster	43	4	9	2	0	0	209
Rondell White	100	12	30	19	3	4	300

Au monticule

	G	P	VP	ML	PM	BB	R	MPM	
Tavo Alvarez	1	0	1	0	16.0	7	10	5	3.94
Derek Coon	0	1	0	2	2	1	1	0	18.51
Rhéal Aucurier	2	2	0	51.0	22	14	33	3.88	
Omar Daal	0	1	0	27.0	10	11	26	3.33	
Mike Dyer	3	1	0	26.2	10	14	20	3.38	
Jeff Fassero	3	4	0	60.1	27	10	57	4.03	
Barry Manuel	2	0	0	31.1	12	16	22	3.45	
Pedro Martinez	5	1	0	67.2	23	21	71	3.06	
Alex Pacheco	0	0	0	5.2	7	1	7	11.13	
Jose Paniagua	1	1	0	13.1	7	5	4	7.3	
Mel Rojas	3	2	8	25.1	12	12	33	4.26	
Kirk Rueter	2	2	0	32.1	16	8	12	4.45	
Tim Scott	1	0	0	24.2	5	7	22	1.82	
Ugueth Urbina	2	0	0	11.2	4	10	3	3.08	
Dave Veres	4	2	1	31.0	21	12	36	6.10	

HOCKEY

CONFÉRENCE DE L'EST

Pittsburgh vs Floride
 Samedi Pittsburgh à Floride, 15h (CBC, SRC)
 Lundi Le mardi 29 mai
 Pittsburgh 3 Floride 2 Floride à Pittsburgh, 19h30 (CBC, SRC)
 Hier Le jeudi 31 mai
 Pittsburgh 2 Floride 5 (Floride mène 2-1) x-Pittsburgh à Floride

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Colorado vs Detroit
 Samedi Detroit au Colorado, 19h30 (CBC, SRC)
 Dimanche Le samedi 25 mai
 Colorado 3 Detroit 2 (P) Detroit au Colorado, 19h30 (CBC, SRC)
 Lundi Le lundi 27 mai
 Colorado à Detroit 19h30 (CBC, SRC)
 Detroit 6 Colorado 4 (Colorado mène 2-1) Le mercredi 29 mai
 Detroit au Colorado 20h30, SRC, CBC

x - si nécessaire

Lafleur entre au Temple canadien de la renommée

Toronto (PC) — Le hockeyeur étoile Guy Lafleur, les patineurs artistiques Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler, l'entraîneuse en patinage artistique Ellen Burka, le joueur de tennis Bob Bédard et le cavalier Ian Millar et son inséparable compagnon Big Ben sont les nouveaux membres admis au Temple de la renommée du sport canadien. Ils seront tous fêtés lors du 42^e gala d'admission au Temple, le 22 octobre, à l'hôtel Royal York à Toronto.

Lafleur a participé à cinq conquêtes de la coupe Stanley avec le Canadien de Montréal. Il a aussi remporté le championnat des marqueurs à trois reprises et, de 1974 à 1980, il n'a jamais marqué moins de 50 buts en une saison. Il a fait son entrée au Temple de la Renommée du hockey en 1988 et il a ensuite effectué un retour au jeu avec les Rangers de New York et les Nordiques de Québec.

Brasseur et Eisler, cinq fois champions canadiens en couple, ont remporté le championnat du monde en 1993 et ils sont montés sur le podium à quatre autres occasions à cette compétition. Ils ont mérité la médaille de bronze aux Jeux olympiques de 1994.

Burka, qui a pris sa retraite et qui vit présentement à Toronto, a développé 26 champions olympiques et mondiaux, dont sa fille Petra Burka, championne du monde en 1965, et Toller Cranston. Elle a également dirigé Elvis Stojko, champion du monde en 1994 et 1995, à ses premières années.

Bédard sera le premier joueur de tennis admis au Temple de la renommée du sport canadien.

Il a représenté le Canada dans 31 matchs de la coupe Davis, a remporté le championnat canadien à trois reprises en simple et en double en plus de remporter une médaille d'or aux Jeux Panaméricains.

Originaire de Saint-Hyacinthe et âgé de 64 ans, il est aujourd'hui président du collège Saint-Andrews à Aurora, en Ontario.

Millar a fait l'acquisition de Big Ben en 1983 et tous les deux sont en voie d'avoir touché plus de 1,5 million de dollars canadiens en 11 ans d'association. Ils ont participé à trois reprises aux Jeux olympiques.

En 1987, Millar est devenu le premier Canadien à être classé n° 1 au monde par la Fédération internationale des sports équestres.

Millar, âgé de 48 ans, de Perth, en Ontario, s'envolera pour Calgary dimanche afin de participer aux essais olympiques. S'il se qualifie, il en sera à sa septième sélection au sein de l'équipe olympique canadienne.

500 miles d'Indianapolis

Indianapolis (AFP) — La quatre-vingtième édition des célèbres 500 miles d'Indianapolis, organisée dimanche, suscite bien des interrogations et quelques craintes, alors que l'épreuve a quitté le giron de l'IndyCar pour rejoindre l'IRL (International Racing League), un nouveau Championnat créé par Tony George, le propriétaire de l'anneau d'Indianapolis.

Première conséquence, le plateau des 500 miles d'Indianapolis sera nettement moins relevé cette année. Bon nombre de jeunes pilotes encore inexpérimentés à ce niveau effectueront leurs débuts sur l'ovale de 2,5 miles (4 km). Les vedettes, tels Emerson Fittipaldi, Mario Andretti, Al Unser Jr, Robby Gordon, Paul Tracy ou Jimmy Vasser participeront, en effet, dimanche, aux 500 miles de Michigan, comptant pour le Championnat IndyCar. À Indianapolis, les seules véritables têtes d'affiche seront A. J. Foyt et Ari Luyendik.

Mais au-delà de la qualité des pilotes engagés pour les 500 miles d'Indianapolis, le problème de la sécurité se pose après l'accident mortel dont a été victime l'Américain Scott Brayton, à plus de 360 km/h, au cours de la séance d'essais la plus rapide de l'histoire de l'épreuve, le 17 mai.

Le lendemain, son compatriote Dan Driman, un néo-professionnel, avait été sérieusement blessé (multiples fractures), sa Lola heurtant de plein fouet le mur d'enceinte. Jeudi, Johnny Unser, un autre débutant, cousin de Al Unser Jr, a lui

Parcours semé d'embûches pour Sampras

Paris (AP) — Le tirage au sort a désigné le Suédois Magnus Gustafson, 32^e favori, comme premier adversaire de Pete Sampras aux Internationaux de tennis de France qui s'ouvrent lundi. A quelques heures du début du tournoi, la condition physique de l'Américain et d'autres joueurs de premier plan soulèvent des inquiétudes.

Sampras, le tenant du titre Thomas Muster et la triple championne de la classique Monica Seles soignent des blessures.

Si Sampras passe le premier tour à Roland-Garros, il affrontera probablement l'Espagnol Sergi Bruguera, double vainqueur du tournoi. Bruguera, qui n'est pas classé, se mesurera en première ronde à son compatriote Javier Sanchez.

Et il existe une probabilité que Mats Wilander, vainqueur à trois reprises des Internationaux de France, soit son adversaire en troisième ronde. Un autre double vainqueur, Jim Courier, figure également dans le quart du tableau de Sampras. Courier, classé septième favori, affrontera un qualifié en première ronde.

Sampras, éliminé dès la première ronde par le spécialiste de la terre battue Gilbert Schaller l'an dernier, a été contraint de déclarer forfait pour un match de la Coupe du monde par équipes, jeudi, en raison de spasmes au dos. Le numéro un mondial a toutefois décidé de jouer la finale de cette épreuve aujourd'hui.

Muster, victime jeudi d'une légère entorse à la cheville droite lors de son match quart-de-finale à Saint-Poelten, en Autriche, devrait être en mesure de défendre son titre à Roland-Garros. Il entreprendra le tournoi en jouant contre le Danois Frederic Petterleim.

Le médecin du tournoi de Saint-Poelten, où le n° 2 mondial s'est tordu la cheville au cours d'un échauffement, a déclaré que Muster pourrait reprendre l'entraînement aujourd'hui.

Internationaux de tennis de France de Roland-Garros



Steffi Graf tentera de conquérir un cinquième fois les courts de Roland-Garros.

«L'inflammation a pratiquement disparu. Muster jouera à 100 % de ses capacités à Paris», a affirmé le médecin.

L'Américain Andre Agassi, n° 3, rencontrera quant à lui un qualifié. Agassi s'est incliné en finale en 1990 et 1991 et il a été ennuyé par une blessure à la hanche l'an dernier alors qu'il était considéré comme l'un des grands favoris.

Seles, co-favorite avec l'Allemande Steffi Graf mais qui figure dans la deuxième moitié du tableau, doit rencontrer la Française Caroline Dhenin.

Seles, qui n'a pas perdu à Paris de-

puis 1989, a renoncé à disputer la demi-finale des Internationaux de tennis d'Espagne, hier, en raison d'une blessure à l'épaule.

«Je savais en venant à ce tournoi que mon épaule n'était pas totalement remise», a expliqué Seles.

«J'ai vraiment commencé à m'inquiéter [mercredi]. Je peux jouer, mais j'ai mal quand je frappe en revers et j'ai du mal à servir. J'espère aller mieux pour les Internationaux de France la semaine prochaine», a-t-elle ajouté. Les médecins ont diagnostiqué une tendinite à l'épaule gauche.

Graf, qui a gagné le tournoi à

quatre reprises dont celui de l'an dernier, affrontera la Lettonne Larissa Nieland.

La Montréalaise Patricia Hy-Boulais, la seule Canadienne qualifiée directement pour le tableau principal, aura la Française Alexandra Fusai comme première adversaire.

Boris Becker, champion des Internationaux d'Australie, a déjà annoncé qu'il ne sera pas à Paris en raison d'une blessure à la cuisse gauche. Gabriela Sabatini et Chanda Rubin, qui figurent parmi les 10 meilleures joueuses mondiales, sont également à l'écart du jeu en raison de blessures.

EN BREF

CLAUDE LEMIEUX EST SUSPENDU

New York (AP) — La LNH a imposé une suspension d'une partie à l'attaquant de l'Avalanche du Colorado, Claude Lemieux pour avoir donné un coup de poing sournois à l'ailier des Red Wings de Detroit, Vyacheslav Kozlov. Lemieux devra aussi payer une amende de 1000 \$ pour son geste survenu lors de la première période du match de jeudi. Kozlov et Petr Forsberg ont également été punis pour rudesse sur le jeu.

«M. Lemieux a donné un dur coup de poing à un adversaire qui n'était pas engagé dans une escarmouche avec lui et qui n'était pas en mesure de se défendre», a jugé le vice-président du circuit et préfet de discipline, Brian Burke.

Jeux olympiques d'Atlanta

Percussionnistes à l'ouverture; B. B. et Céline à la clôture

Atlanta (AFP) — Mickey Hart, l'ancien batteur des Grateful Dead, a composé, avec le percussionniste Zakir Hussain et le compositeur Philip Glass, un morceau spécial pour la cérémonie d'ouverture des Jeux d'Atlanta qui sera joué le 19 juillet par cent percussionnistes, a-t-on appris auprès du Comité d'organisation des Jeux olympiques (ACOG).

«Les percussions sont une forme d'expression commune au monde entier et une forme de rythme puissante qui peut, plus qu'aucune autre musique, créer une dramatisation», a expliqué le producteur de la cérémonie, le Californien Don Mischer.

Quant à l'ancien batteur des Grateful Dead, il a exprimé son espoir de «relier par l'esprit — au moins pour un moment — tous ceux qui entendront cette composition, qu'ils soient dans le stade ou qu'ils l'entendent à la télévision, des endroits les plus éloignés de la planète.»

Little Richard et B. B.

Par ailleurs, Little Richard et B. B. King participeront à la cérémonie de clôture des Jeux d'Atlanta le 4 août, occasion d'un «bœuf» géant, mélange de rock, de blues et d'autres musiques du sud des

États-Unis, a annoncé Mischer.

Little Richard, 61 ans, l'architecte du rock, connu dans le monde entier pour Tutti Frutti, ou Good Golly, Miss Molly, s'est dit ravi de cette «scène mondiale dont rêve tout artiste. Et cela m'intéresse de voir en combien de langues on peut traduire "Wop-bop-a-loo-bop-a-wop-bam-boom", a ajouté le pasteur noir à la fine moustache, de son vrai nom Richard Wayne Penniman.

Originaire de Macon (Géorgie), il s'est dit «très fier que son État de naissance accueille les Jeux du centenaire.»

B. B. King, un des grands noms du blues, originaire d'Itta Ben dans le Mississippi, se dit déjà « impatient de chanter le blues avec le monde entier » à l'occasion de ce «bœuf» géant